



La photo

Un olivier pour la Palestine p 6



Forfait emploi

"J'ai un travail mais pas d'argent" p 10



Pont-Rousseau

Socrate s'invite chez les collégiens p 18

Conseils consultatifs de quartier



Les habitants ont leur mot à dire



17



18



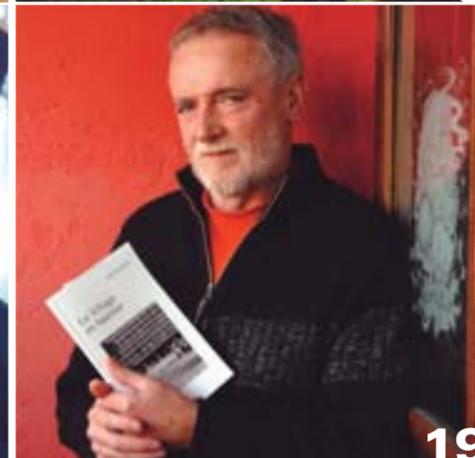
12



16



8



19



22



14

É

2009 : solidaires dans l'adversité

EDITORIAL par Gilles Retière,
Maire de Rezé
Vice-Président de Nantes Métropole

■ J'aurais voulu employer un ton plus joyeux en ce début d'année pour vous adresser mes vœux, mais compte tenu du contexte économique et social, cela me paraît difficile. Car à Rezé, comme ailleurs, nous subissons la crise mondiale et les conséquences des erreurs de ceux qui ont voulu prendre des risques avec l'argent des autres. Que ceux qui ont

joué perdent me paraît normal. Mais que celui qui envisage d'acheter un logement ou une voiture ne puisse pas avoir de crédit me paraît très dangereux.

En cette période de fêtes, je pense tout particulièrement aux Rezéens en situation précaire et aux salariés qui ont perdu leur emploi.

Le budget municipal est l'argent de tous et il doit être orienté vers ceux qui en ont le plus besoin. Nous allons reconduire le forfait emploi qui permet de soutenir des salariés dont les ressources sont inférieures au seuil national de pauvreté.

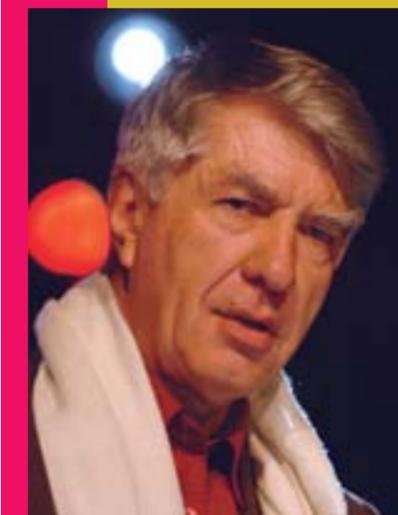
Nous allons poursuivre nos efforts en matière de construction de logements locatifs sociaux.

Nous allons limiter les dépenses de fonctionnement. Les investissements que nous avons prévus sur deux ans, nous les étalerons sur trois ans. Mais, nous les ferons.

Je sais que vous le redoutiez, mais nous allons devoir augmenter les impôts. Nous ne pouvons pas faire autrement. Le Gouvernement nous serre la vis en réduisant son aide aux communes.

A Rezé, nous avons l'habitude de nous serrer les coudes. Nous savons partager. Nous savons aussi qu'ensemble nous serons plus forts.

Que 2009 nous apporte plus de paix, d'amitié et de sagesse.



N°37

Le mensuel
d'information
municipale

SOMMAIRE

www.mairie-reze.fr



Rezé Mensuel, le magazine de l'information municipale
Edition : Ville de Rezé (service communication 02 40 84 42 59)
Directeur de la publication : Gilles Retière
Directeur de la communication : Jacques Lamy
Rédactrice en chef : Catherine Le Brigand
Rédaction : Céline Fichet, Catherine Le Brigand
Géraldine Pavin avec Thierry Goussin, Bruno Sotin
Photos : Thierry Mezerette,
Philippe Ruault et Mireille Janvier (archives)
Maquette : MCM Informations
Impression : Imaye (Laval)
Régie Publicitaire : Gécop (02 40 71 06 06)
Tirage : 22 000 exemplaires
Contact : Rezé Mensuel, Hôtel de ville
BP 159, 44403 Rezé Cedex
Standard mairie : 02 40 84 43 00
Imprimé sur papier 100% recyclé,
à partir de vieux papiers

FAITS DU MOIS

5 Les vœux

6 Un olivier

pour la Palestine

7 Le passeport

biométrique, comment

ça marche ?

ACTUALITÉ MAIRIE

8 Vous avez votre mot
à dire !

10 "J'ai du travail mais
pas d'argent"

12 Arbres en ville :
la coupe d'hiver

ACTUALITÉ QUARTIERS

14 Retrouver l'estime
de soi

16 Le marché de Ragon
s'étoffe

19 "Mon village
en hauteur"

MAGAZINE

20 L'hôtel de ville a 20 ans

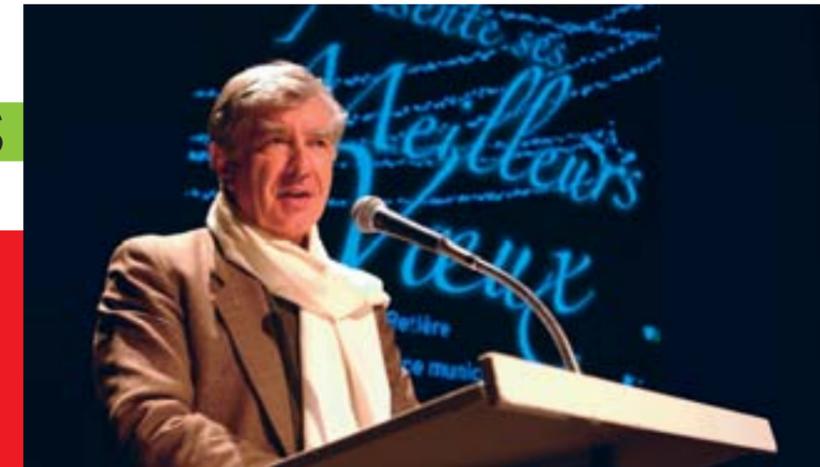
22 Sortir

F

FAITS DU MOIS

115 c'est le numéro pour demander un hébergement d'urgence dans l'agglomération nantaise. Appel gratuit, 24h sur 24h.

Un sans-abri décède. Le 11 décembre, un homme de 42 ans, sans domicile connu, est mort dans les toilettes publiques de la place du Pays-de-Retz. L'homme originaire de Saint-Nazaire avait 42 ans. Il était bénéficiaire du RMI. Le service social de la Ville l'avait rencontré début 2008. Les agents de médiation, le Samu social, le CHU le connaissaient. Mais, il refusait toute aide. L'été dernier, un hébergement lui avait été proposé. Rien à faire. *"Nous ne pouvons pas contraindre, déclarait le maire, Gilles Retière. Je pense que chacun doit rester libre. Même si nous devons tout mettre en œuvre pour convaincre. Malheureusement, il arrive que ce soit en vain..."*



BONNE ANNÉE

Le maire et son équipe municipale adresseront leurs vœux aux habitants, associations et entreprises. L'occasion de dresser le bilan 2008 et d'annoncer les projets de la nouvelle année.

- Houssais** : vendredi 9 janvier, 18h30, gymnase du Chêne-Creux
- Rezé-Hôtel-de-Ville** : samedi 10 janvier, 11h, mairie
- Château** : mercredi 14 janvier, 18h30, salle du Seil
- Blordière** : jeudi 15 janvier, 18h30, CSC Blordière
- Ragon** : vendredi 16 janvier, 18h30, CSC Ragon
- Pont-Rousseau** : mardi 20 janvier, 18h30, salle de l'AEPR
- Trentemoult-les-Iles** : vendredi 23 janvier, 18h30, Maison des Isles
- Vœux aux associations et aux personnalités** : samedi 24 janvier 2009, 11h, salle Moyano
- Vœux aux entreprises** : jeudi 8 janvier, 19h30, Rezé Créatic



BRAVO

Le 6 décembre, les élèves de l'Enso (Ecole normale sociale de l'Ouest) se sont mobilisés pour participer à la collecte des fonds pour le Téléthon. Le principe : dès que les passants mettaient une pièce dans la tirelire en place devant le groupe d'étudiants, la mécanique du jeu se mettait en route (photo). D'autres initiatives se sont déroulées à Rezé : baptêmes de plongée sous-marine par l'ASBR plongée, tombola de portraits réalisés par les étudiants de l'école de graphisme nantaise Graphicréatis, accrochage de ballons par les scouts de Rezé...

À NE PAS MANQUER

VOTRE AVIS : Nantes Métropole souhaite classer un chemin piétonnier, entre la rue Julien-Marchais et le parc de la Gare, enquête publique du 5 au 19 janvier (p15) ■ **THÉÂTRE** : "Richard III" de Shakespeare sur fond de rap et de guitare brute par la compagnie L'Unijambiste le 20 janvier au théâtre municipal (p22) ■ **BOUGIE** : 20^e anniversaire de l'hôtel de ville le 17 janvier (p20) ■ **MUSIQUE** : Premières scènes à la Barakason les 23 et 24 janvier (p23) ■

LA PHOTO

Un olivier pour la Palestine.

*"Elle n'est ni verte ni argentée,
sa couleur est celle de la paix."*

Une phrase extraite du poème lu par une étudiante palestinienne lors de la plantation d'un olivier par les élus dans le parc de la Carterie en novembre. Un symbole. Un vœu à la paix pour le Proche-Orient et pour les habitants d'Abu Dis. Ville avec laquelle Rezé noue depuis 2007 des liens d'amitié et bientôt de coopération, notamment dans le domaine de la culture.



Les étudiants palestiniens dévoilent l'olivier.

LE PROFIL



Christian Caillaud,
principal du collège Pont-Rousseau.

Christian Caillaud est depuis la dernière rentrée le principal du collège Pont-Rousseau. Pour son premier poste de direction, cet adepte du travail en équipe n'entend

"pas bouleverser les choses mais développer ce qui existe ».

Le lancement de l'accompagnement éducatif en liaison avec l'Arpej et le démarrage de la première classe européenne du collège ont bien occupé ses débuts. L'an prochain, c'est une 6^e "bi-langue", où les élèves apprennent deux langues vivantes, qui pourrait être créée.

Le nouveau principal veut ouvrir davantage l'établissement sur l'extérieur : quartier, parents, écoles élémentaires, autres collèges, monde de l'entreprise... Mais, le lien avec les élèves reste pour lui fondamental. *"Je suis présent dans la cour et mon bureau est ouvert à tous."* Une vertu du dialogue héritée

de son passé d'instituteur spécialisé.

LE CHIFFRE



99 Sur les 99 personnes présentes à la journée des nouveaux arrivants, 79% jugent Rezé fonctionnelle du fait de sa proximité avec Nantes et de la desserte de transports en commun. 50% la qualifient d'associative et 47% de sociale. En commentaires, ils disent apprécier sa taille à dimension humaine et la forte identité de ses quartiers. Pourquoi, ont-ils choisi d'habiter Rezé ? 50% pour des questions d'ordre économique (l'immobilier rezéen est moins cher que le nantais), 47% pour des raisons professionnelles.

LA QUESTION

Le passeport biométrique, comment ça marche ?

C'est une puce informatique dans laquelle seront enregistrées votre photo et vos empreintes digitales (huit doigts). A partir de la mi-janvier 2009, Rezé devrait fournir cette nouvelle génération de passeport. La Ville fait partie des 30 communes de Loire-Atlantique (l'un des cinq départements pilotes pour la mise en place du passeport biométrique) équipées de stations numériques.

Les données seront recueillies en mairie, numérisées et transmises via une transmission Internet sécurisée

à la préfecture pour vérification puis à l'Agence nationale des titres sécurisés. Le passeport sera à retirer en mairie.

Ce qui change pour l'utilisateur : des délais d'obtention plus courts (une semaine au lieu de trois en moyenne actuellement), une sécurité accrue (moins de risques d'usurpation d'identité et de falsification), plus de facilités pour le demandeur (il dépose sa demande dans la ville de son choix, parmi les 30 communes, et possibilité de photo sur place).

Les données numérisées seront conservées par le ministère de l'Intérieur pendant 15 ans, dans la première base centralisée de données biométriques à finalité administrative concernant les citoyens français. C'est la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) qui veillera à ce que les données ne soient pas utilisées à d'autres fins. A savoir : le passeport actuel doit être conservé jusqu'à la fin de sa validité, le nouveau passeport devrait coûter 89 €. A terme, les cartes d'identité passeront elles aussi à la moulinette biométrique. Renseignements : 02 40 84 42 02 ou www.reze.fr rubrique "Dé démarches administratives".



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



En octobre, les membres du CCQ Rezé-Hôtel de ville ont réfléchi sur l'aménagement du bourg.

QUESTIONS À



Cyril Hunault, adjoint au maire, chargé de la démocratie participative et des projets de quartier

Vous avez votre mot à dire !

Ce mois-ci, on renouvelle les conseils consultatifs de quartier (CCQ). Ils sont ouverts à tous. On y débat avec les élus de l'évolution de la commune et de l'agglomération.

L'objectif, c'est d'associer les habitants à l'évolution de la ville, affirme Gilles Retière, le maire. "Les membres des conseils consultatifs de quartier sont nos interlocuteurs privilégiés pour l'échange d'informations, l'expression d'avis et la proposition de solutions." Les conseils consultatifs des sept quartiers ont été créés en 2001. Pas par obligation légale puisque seules les villes de plus de 80 000 habitants y sont obligées. Ils sont le fruit d'une volonté politique. Celle d'aller à la rencontre des habitants pour leur présenter des projets sur des thèmes divers (équipement sportif ou culturel, habitat, déplacements, espaces verts...) et recueillir leurs attentes.

Un réel apport pour la commune

Force de proposition, le CCQ n'est pas pour autant un conseil municipal bis : la décision finale appartient aux élus. "Les

solutions proposées doivent être compatibles avec l'intérêt général, les objectifs politiques et les finances de la Ville", précise Cyril Hunault, adjoint chargé de la démocratie participative. Les suggestions émises permettent d'enrichir et de compléter la réflexion menée par les services municipaux. Les sujets traités vont du stationnement aux espaces verts, en passant par le soutien scolaire, l'aménagement de la Zac des Isles, la sécurité publique, les projets de quartier... C'est grâce à cette consultation des habitants que de nombreux éléments du patrimoine bâti et végétal ont pu être recensés et protégés en 2007. "Désormais, la participation des CCQ fait partie des étapes d'élaboration d'un projet urbain. Elle est intégrée dans la démarche dès son lancement", confie Marie-Jo Roué, directrice générale adjointe en charge de l'urbanisme et de l'environnement. "Le dispositif a mûri. Les conseils de quartier sont devenus des acteurs à part entière

de la vie rezéenne", confie Mireille Richeux-Donot, élue du quartier Rezé-Hôtel-de-Ville, chargée de la démocratie locale lors du mandat précédent.

Une enveloppe pour financer des actions

Pour conforter les CCQ dans leur rôle d'acteurs de la vie locale, la municipalité innove avec la mise en place d'ateliers et de fonds d'initiative : une enveloppe de 1000 € environ par conseil de quartier pour financer différentes actions. Il peut s'agir d'améliorer sa compréhension d'un dossier (voyage d'études, intervention d'experts) ou d'animer le quartier (soutien à une association ou à une initiative d'habitants, organisation de fête de voisinage...). Enfin, une nouvelle animation a été mise en place pour faciliter l'expression des habitants et les informer des suites données à leurs propositions.



Katell Andromaque, CCQ Pont-Rousseau

"Pouvoir s'exprimer, c'est important. Des outils comme les CCQ sont mis en place, il faut les utiliser ! Le plus intéressant, c'est d'être associés aux grands projets comme l'étude sur le cœur de Pont-Rousseau car ils transforment vraiment le visage du quartier. Le CCQ fonctionne pas mal, mais il y a des choses à améliorer. Tout d'abord, je ne suis pas convaincue de l'intérêt des CCQ pour les micro-projets (trottoirs, lampadaires...) qui concernent plus les riverains que les membres de CCQ. Et puis, j'ai parfois l'impression qu'il s'agit pour les habitants de récupérer de l'info et pour les élus d'avoir un premier ressenti du projet, une sorte d'essai. Du coup, ce n'est pas très constructif."

Inscrivez-vous

- **Qui peut être candidat ?**
Toute personne de plus de 18 ans, habitant, travaillant ou pratiquant une activité associative sur le quartier concerné. Le jury sélectionnera les candidatures afin d'équilibrer la composition du groupe en termes de sexe, âge...
- **Combien de temps faut-il consacrer au CCQ ?**
Le conseil se réunit tous les trois mois environ. Ce rythme peut varier selon l'actualité.
- **A qui adresser sa candidature ?**
Au service démocratie locale, hôtel de ville, BP 159, 44403 Rezé cedex. Ou par internet, en remplissant le formulaire sur www.mairie-reze.fr Avant le 25 janvier 2009. Rens. 02 40 84 42 75.

Qu'attendez-vous des conseils consultatifs de quartier ?

Aucune étude sur un quartier ne remplacera le ressenti quotidien. Nous ne demandons pas aux membres des CCQ d'être des experts, mais de s'investir dans la vie de la cité. Un citoyen, c'est quelqu'un qui vote mais aussi s'exprime, alerte et agit. Les membres du conseil contribuent de trois manières à l'élaboration d'un projet : ils expriment leur avis personnel sur un dossier, ils peuvent se faire l'écho des autres habitants et expliquer le projet à leur entourage.

Que répondez-vous aux membres des CCQ qui trouvent que les projets sont trop "ficelés", laissant peu de marge de modification ?

C'est vrai pour certains aspects du projet qui ne sont pas négociables : ses grandes orientations, son budget, le respect de l'intérêt général – qui n'est pas la somme des intérêts de chacun... Mais tout n'est pas ficelé : les habitants nous aident à adapter le projet à la réalité du quartier. Ils font émerger des idées auxquelles on n'aurait pas pensé. Et grâce à la mise en place d'ateliers, ils pourront s'impliquer davantage.

Pourquoi avoir créé les fonds d'initiative ?

Nous voulons conforter les sept CCQ en tant qu'organes de proposition en leur attribuant à chacun une enveloppe de 1000 € environ. Ce sont les membres du CCQ qui décideront de son utilisation. Ils pourront financer des actions destinées à approfondir leur réflexion sur un dossier mais aussi jouer un rôle dans l'animation de leur quartier en soutenant ou en organisant des opérations destinées à créer du lien social.

SOLIDARITÉ

Le forfait emploi a un an. Dans l'esprit du RSA, il a été créé pour soutenir les Rezéens qui travaillent mais qui touchent de faibles revenus. Ce système facilite leur accès aux aides du Centre communal d'action sociale.



L'épicerie sociale offre une aide ponctuelle aux ménages en difficulté. Elle répond aussi à un besoin d'écoute et de lien social.

"J'ai un travail mais pas d'argent"

J'ai retrouvé un travail mais je ne gagne pas un centime de plus que lorsque j'étais inactif." Une réaction que l'on entend souvent. Elle exprime une situation pas tenable : un retour à l'emploi qui se solde paradoxalement par, au mieux un maintien des ressources, au pire une baisse.

"Nous avons constaté que les personnes qui recherchent et acceptent un travail, lorsqu'il est peu payé ou à temps partiel, sont souvent pénalisées", explique Samuel Landier, adjoint au maire chargé de la solidarité et vice-président du Centre communal d'action sociale (CCAS). Le retour au travail se traduit par la perte immédiate des gratuités accordées aux chômeurs, des frais de garde d'enfants et

de transport, repas pris hors du domicile... Cela engendre des coûts lourds pour le mince budget de ces familles.

Un forfait lancé en 2008

C'est pourquoi la Ville a lancé le forfait emploi en janvier 2008. "Nous n'avons pas attendu la mise en application du

Revenu de solidarité active (RSA) pour réagir", ajoute Samuel Landier. Le dispositif rezéen repose sur un système de calcul qui prend en compte les frais liés au travail, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ainsi, les travailleurs pauvres ont un accès plus facile aux aides du CCAS. Objectif : encourager le retour à l'emploi en soutenant ces salariés dont les ressources sont

inférieures au seuil national de pauvreté (657 € par mois). Pas moins de 6,2% des Français sont concernés, soit environ 580 personnes à Rezé et 10 700 dans l'agglomération nantaise.

Accompagner plutôt qu'assister

De janvier à juin 2008, 123 des 139 sala-

riés rezéens ayant déposé un dossier au CCAS ont été aidés. Il s'agit soit d'aides alimentaires (bons d'achats dans les supermarchés locaux, de paniers de légumes bio issus du chantier d'insertion d'Oser), soit d'un accès à l'épicerie sociale, tremplin vers l'autonomie. Ponctuellement, un soutien peut se traduire par une aide aux frais de restauration scolaire, d'accueil périscolaire ou des centres de loisirs. Le CCAS peut aussi contribuer exceptionnellement au financement d'une partie des factures (eau, gaz, électricité) ou répondre à des besoins spécifiques.

"Attention : bénéficier du forfait emploi ne signifie pas repartir avec une prime en poche. Ces aides sont facultatives, ce n'est pas un droit. Elles sont accordées au cas par cas", prévient Brigitte Even, responsable des aides du CCAS. Les demandes sont étudiées en tenant compte des efforts d'autonomie dans la durée. Et symboliquement, la personne aidée doit toujours prendre en charge une part des dépenses, même minime. "Le but est que chacun prenne sa vie en main. Nous voulons accompagner plutôt qu'assister", affirme Samuel Landier.

"Je n'aime pas l'assistantat, mais quand on est dans le rouge tous les mois..."

Sophie, 31 ans, en recherche d'emploi. "Depuis mon licenciement en 2004, j'ai enchaîné les CDD. Le dernier vient de se terminer, c'était un contrat aidé. Concrètement, je touche 456,94 € par mois d'allocation de solidarité spécifique (ASS) et je dois payer un loyer de 450,12 €. Quand j'étais en emploi, la Caisse d'allocations familiales me versait 66,61 € d'aide. Aujourd'hui, j'aurais besoin d'une aide plus importante, mais il faut attendre deux mois d'inactivité après la perte d'emploi pour que la CAF réétudie le dossier ! En attendant, il faut bien trouver une solution. Je n'aime pas l'assistantat. Je préfère me débrouiller seule. Mais, quand on est dans le rouge tous les mois, on est bien obligé de solliciter une aide. Du coup, j'ai fait une demande de bons alimentaires et de paniers de légumes au CCAS".



"Le plus difficile : accepter les aides sociales alors que l'on travaille"

Agnès, 37 ans, fonctionnaire à temps non complet. "Les gens disent que ce sont toujours les mêmes qui sont aidés ! Pourtant, je ne reste pas sans rien faire. J'ai un travail, mais il ne me permet pas de subvenir à mes besoins. Je vis seule, avec deux enfants à charge, je suis employée à 70% et je ne gagne que 800 € par mois. Pendant deux ans, j'ai suivi une formation professionnelle non rémunérée, pour évoluer vers un meilleur poste. Du coup, il fallait que je fasse garder mes enfants. Le CCAS a pris en charge une partie des coûts de la restauration, de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs. Le plus difficile, c'est d'accepter de se dire que même lorsqu'on travaille, on peut avoir besoin d'aide. Ça dépend des événements de la vie, qui font qu'à un moment donné on a besoin d'un coup de pouce."

ESPACES VERTS

Taille, abattage, plantations... Les mois d'hiver sont propices à l'entretien et au renouvellement des arbres. La priorité est de maintenir le patrimoine arboré.

Arbres : la coupe d'hiver

Le patrimoine végétal, à l'instar du bâti, nécessite un entretien", déclare Yann Vince, conseiller municipal chargé de l'environnement et des espaces verts. Pour que la croissance des arbres n'ombrage pas la sécurité et le confort des Rezéens, la Ville procède à un élagage régulier. Le plus souvent, il s'agit d'un élagage doux. Cela consiste à couper les branches mortes ou à réduire les houppiers (têtes des arbres). C'est celui qui est pratiqué sur les arbres remarquables, inscrits à l'inventaire du patrimoine. "Nous ne taillons que les branches de moins de 10 cm de diamètre", précise Michel Ollivier, responsable du service municipal espaces verts-environnement. "C'est moins traumatisant pour la santé de l'arbre."

Remplacer les arbres dangereux

Dans d'autres cas, les élagueurs doivent couper les branches devenues gênantes car trop proches d'un pylône électrique ou d'une ligne de haute tension. Parfois, les problèmes occasionnés par l'arbre sont tels qu'un abattage s'impose : troncs creux sur le point de tomber, racines détériorant le bitume... "Dans ce cas, la Ville a

la responsabilité d'intervenir. C'est une question de sécurité publique", assure Christine Colin, directrice du service espaces verts-environnement. Mais ce sont là des mesures exceptionnelles. "Car la priorité est de préserver les arbres et de conserver les ambiances d'un site. On ne coupe pas un chêne ou un frêne sans replanter avant, mais on coupe plus facilement une espèce horticole qui n'a pas sa place dans un espace naturel."

Boulevard Schoëlcher : taille et réduction des pins parasols qui étaient sérieusement décoiffés à chaque passage de camion. Leur survie était en péril.



200 arbres plantés, 143 abattus

Ainsi, la Ville abat chaque année une centaine d'arbres. Et plante d'autres sujets en contrepartie (200 arbres plantés contre 143 abattus en 2007). En octobre dernier par exemple, quatre des huit platanes de l'école Ouche-Dinier ont été remplacés : leurs racines détérioraient le sol de la cour, ce qui risquait de faire chuter les enfants. "Nous avons planté d'autres platanes

mais en changeant de technique", explique Michel Ollivier. "Nous creusons des fosses plus profondes et nous mélangons la terre avec des pierres. Elles aèrent le sol et permettent aux arbres de se nourrir sur place, sans avoir à trop déployer leurs racines. D'où un moindre risque de soulèvement du bitume."

Des espèces adaptées à la ville

A chaque arbre abattu ne correspond pas toujours une plantation au même endroit. Au Jaunais, par exemple, un cerisier fleurs a été coupé fin 2007 à la demande des riverains. Planté sur un trottoir de l'impasse de Clouais, il menaçait le réseau d'eau et

avait détérioré un mur. Une nouvelle plantation à cet endroit aurait causé de nouveaux dégâts. La Ville a donc choisi d'effectuer des plantations dans un autre secteur. Autre mesure de précaution : le choix des espèces à planter. Certaines sont mieux adaptées que d'autres à l'environnement urbain. Ainsi, érables boules ou poiriers fleurs, qui se développent en profondeur, remplacent les peupliers, pruniers et cerisiers fleurs, dont les racines s'étalent à la surface du sol et causent du dégât. "Aujourd'hui, nous connaissons mieux les structures racinaires qu'il y a 50 ans", souligne Michel Ollivier. "Ainsi, nous pouvons choisir nos plantations de manière à réduire les abattages futurs."

À SAVOIR

Taille des haies et des arbres

Les propriétaires de haies, arbres et arbustes sont libres de les tailler quand bon leur semble, à condition que ces plantations ne dérangent pas les voisins. En cas de réclamation, le service municipal de la réglementation demande au propriétaire de couper les branches gênantes au niveau de la limite séparatrice. Si cela n'est pas effectué, la Ville peut demander à une entreprise d'intervenir aux frais du propriétaire. Attention, il est interdit de brûler les branchages entre le 1^{er} mai et le 30 septembre. Il faut les broyer et les utiliser en paillage de massifs, voire les déposer en déchetterie.



Stade de la Robinière : abattage des peupliers et d'une haie de lauriers palmés qui présentaient peu d'intérêt pour la faune et la flore. Situés dans le périmètre de la forêt urbaine, ils seront remplacés par une haie bocagère composée d'arbustes, arbrisseaux, châtaigniers, saules,...

EN BREF...

Les certificats d'économies d'énergie vendus

La Ville a vendu ses Certificats d'économies d'énergie (CEE) à la société Favril, dans l'Eure, pour un montant de 10 755,916 € HT. C'est moitié moins que les 31 000 € escomptés, compte tenu d'un marché des CEE peu tonique. La Ville a tout de même préféré réaliser cette vente de crainte de voir le prix du kilowattheure baisser davantage d'ici juin 2009, date limite. Délivrés par la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, ces certificats récompensent les économies réalisées par la Ville grâce aux travaux entrepris dans 19 de ses 63 bâtiments. Le montant de la vente sera réinvesti dans de nouvelles opérations d'économie d'énergie.

Modification du PLU

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 8 septembre au 10 octobre 2008 inclus, le commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions (extension de la protection du patrimoine, actualisation de la liste d'emplacements réservés...) qui sont tenus à la disposition du public à l'accueil de l'urbanisme jusqu'au 10 octobre 2009. Treize personnes s'étaient exprimées sur le registre.

Recensement de la population

Il aura lieu du 15 janvier au 21 février auprès d'un échantillon de 8% de la population. Les personnes seront prévenues par courrier puis contactées par un agent recenseur identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photo et la signature du maire. Rens. 02 40 84 43 00.



Atelier look pour reprendre confiance en soi.

CHÂTEAU

Retrouver l'estime de soi

Depuis le mois d'octobre, et pour la sixième année consécutive, l'association Connaissance anime un atelier destiné aux femmes. Objectif : restaurer la confiance.

Elles sont 15. Toutes marquées par un accident de la vie : séparation, deuil, chômage ou déracinement non souhaité. Souvent seules à porter les problèmes, elles ont peu à peu perdu confiance en elles et en leurs possibilités. C'est précisément cette confiance perdue que l'association Connaissance entend réta-

blir, à travers la mise en place d'un atelier hebdomadaire. D'octobre à juin. Neuf mois pour renaître, se reconstruire et reprendre le goût de se remettre en route. "Le projet a été initié par la mairie qui l'a porté pendant trois ans", explique Anne Gouret, la salariée de l'association. "Puis le CCAS nous l'a confié, avec le soutien de différents partenaires."

Comme par exemple, les travailleurs sociaux et l'association locale Oser-Forêt vivante qui mobilisent les femmes concernées. Organisé sous forme d'ateliers, le parcours propose des approches variées. Expression corporelle, théâtre, relaxation, jeux d'écriture, expression orale, atelier sur le look, cuisine. "Toutes les occasions sont bonnes pour se rendre compte qu'on a plein de ressources en soi et qu'il faut y croire", explique Anne. Assurément, un premier pas nécessaire avant d'aller vers les autres.



L'estime de soi au masculin

"Après avoir expérimenté le dispositif avec les femmes, et compris à quel point il répondait à un réel besoin, on a décidé de le mettre au point pour un public masculin", témoignent Brigitte Even et Emmanuelle Chérubin, respectivement responsable des aides au CCAS et responsable de l'accompagnement des personnes bénéficiant du RMI. Si l'accompagnement des hommes est différent de celui des femmes – en raison de leurs centres d'intérêt, de leur difficulté à se mobiliser (de 13 personnes, le groupe est passé à 5) et de leur résistance à dire, à exprimer leur mal-être – les objectifs restent les mêmes, poursuit Brigitte. "S'appuyer sur tout ce qui dans le quotidien peut aider à sourire et à voir les choses du côté positif pour cheminer vers un projet personnel."



Jean-Marc Biré, gérant d'Effor Propreté, attaché aux rives de Loire.

TRENTEMOULT-LES-ILES

Effor se développe à bâbord

Contraint de déménager ses bureaux, la société Effor en construit de nouveaux sur le terrain voisin à Haute-Ile. Un saut de puce pour une entreprise qui ne cesse de se développer.

"Nous voulions rester sur Rezé." Situés sur le tracé de la future promenade des bords de Loire aménagée par Nantes Métropole, les bureaux d'Effor Propreté vont disparaître au 22 de la rue Félix-Eboué pour renaître au 20 de cette même rue. Le chantier est en cours. Le bâtiment devrait être occupé avant l'été. "Sans le soutien du service économique de Nantes Métropole et de la mairie, je n'aurais pu mener ce projet."

Pour Jean-Marc Biré, gérant de la société spécialisée dans la propreté de locaux (bureaux, commerces, syndicats de propriétés...), il n'était pas question de quitter la Loire rezéenne. "L'endroit est idéal. C'est la seule zone industrielle de l'agglomération située en centre-ville tout en étant à la porte du

periph'." Une position stratégique pour une entreprise qui a su se développer au fil des années sur le Grand Ouest (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire). "Grâce à son équipe et à ses fidèles clients", Effor Propreté fait partie des principaux acteurs dans ce secteur.

"Faire revivre ce village d'entreprises"

En 1980, Jean-Marc Biré se met à son compte. Il a 20 ans. "La raclette à la main, je nettoiais les vitres des commerces nantais." Aujourd'hui, il se retrouve à la tête d'une société qui compte plusieurs centaines de salariés en CDI dont plus de 400 travaillent à Rezé. En 2007, il reprend la carrosserie des Trois-Continents pour entre-



Construit sur la rive du fleuve, le bâtiment R+2 repose sur 60 pieux enfoncés à 33 m de profondeur. Les entrepôts existants d'Effor, où il y a 40 ans un équipementier automobile réalisait les commodos clignotants des 4L, seront agrandis.

nir le parc automobile de l'entreprise et stocker les véhicules. Un an plus tard, il confie aux Bateaux-Nantais, dirigés par Gérard Baslé, le restaurant interentreprises voisin. "C'est important que ce lieu revive pour les employés de l'entreprise et ceux de nos voisins." Jean-Marc Biré caresse d'autres projets pour le terrain qui longe le restaurant et la carrosserie. Avec toujours à l'esprit cette volonté de faire revivre ce village d'entreprises.

EN BREF...

■ PONT-ROUSSEAU Rue Julien-Marchais

Pour ouvrir la circulation aux promeneurs à pied ou à vélo entre la rue Julien-Marchais et le parc de la Gare, Nantes Métropole projette de classer un chemin piétonnier actuellement propriété de la société HLM Atlantique de la rue Maurice-Garand. Ce projet est soumis à une enquête publique du 5 au 19 janvier 2009 inclus. Dossier consultable à l'hôtel de ville. Permanences du commissaire enquêteur : lundi 5 janvier (de 9h à 12h), mercredi 14 et lundi 19 (de 14h à 17h). Registre disponible à l'hôtel de ville et au pôle Loire et Sèvre à Nantes, rue Esnoul-des-Châtelets.

■ Parking rue Freinet

Nantes Métropole a décidé d'aménager un parking de 18 places rue Célestin-Freinet. Situé à proximité des immeubles de la rue Huchon et de la crèche de la Carterie, il complètera l'offre de stationnement disponible dans ce secteur. Coût : 30 000 € TTC.

■ BLORDIERE Arrêt de bus rue du Jaunais

L'arrêt de bus de la rue du Jaunais, près du carrefour Jean-Vano, doit être aménagé en début d'année. Objectif : surélever le trottoir pour permettre aux passagers en fauteuil roulant d'être à la bonne hauteur pour monter dans le bus. Coût : 26 000 € TTC.

■ RAGON Arrêt de bus place de la Carrée

Nantes Métropole a prévu de déplacer l'arrêt de bus situé au sud de la place de la Carrée et de l'implanter au nord de la place. Objectif : installer un abri-bus, ce qui était impossible à l'ancien emplacement, et surélever le quai pour permettre aux personnes en fauteuil roulant de monter plus facilement dans le bus. Travaux prévus en début d'année. Coût : 40 000 € TTC.



"Sur les petits marchés, les gens prennent plus leur temps", apprécie Séverine Gady.



Marché place du Pays-de-Retz

La Ville a modernisé l'installation d'électricité sur la place du Pays-de-Retz. Ce qui permet notamment de faire fonctionner simultanément un plus grand nombre d'appareils (vitrines réfrigérées, tranchoirs à jambon...). Quant au débit d'alimentation d'eau, jugé trop faible par les commerçants pour nettoyer leurs étals et leurs matériels, il a été revu à la hausse. Coût de l'opération : 46 000 € TTC.

RAGON

Le marché s'étoffe

L'arrivée de nouveaux commerçants redonne des couleurs au petit marché du dimanche matin.

Deux commerçants ont rejoint début octobre le marché de Ragon : un boulanger et un marchand de crêpes et de galettes. "Les gens m'ont bien accueillie", raconte Séverine Gady, la boulangère. Sa Fleurysette, baguette à l'ancienne, et ses pains spéciaux ont déjà leurs fidèles. "Sur les petits marchés, les gens prennent plus le temps", apprécie-t-elle. Juste à côté, certains calent leur petit creux au Gouelan Gourmand, où Grégoire Chaplot prépare des galettes-saucisses bretonnes et des crêpes au caramel beurre salé fait maison. "Avec l'arrivée du pain, en plus de l'écailler (huîtres et crustacés), du volailler (volailles froides et rôties), du boucher-

charcutier-traiteur et du marchand de fruits et légumes, c'est complet. On a tout à proximité, c'est pratique", note un commerçant. Du coup les clients s'attendent plus, d'autres reviennent. "On revoit des gens qu'on ne voyait plus", constate la patronne de Chantal Fleurs. Attachée au marché depuis des années, Mme Certain, habitante du quartier, apprécie son renouveau. "Il faut que ça vive. Je fais mon petit tour, on rencontre des gens." Outre la convivialité, la qualité des produits compte pour la clientèle des marchés. "Ils ont le plaisir de rencontrer des commerçants qui font des produits frais", résume le volailler.

Tous les dimanches matins, rue du Vivier, parking du CSC Ragon.



Un projet du cabinet d'architectes Sixième rue pour la Nantaise d'habitations.

TRENTEMOULT-LES-ILES

Douze locatifs sociaux en bord de Loire

La société Effor aura prochainement de nouveaux voisins. La Nantaise d'habitations construit un programme de 12 logements face à la Loire.

Les Rives de Loire" seront les premiers locatifs sociaux de Haute-Ille. Ces 12 nouveaux logements (3 T2, 6 T3, 2 T4, 1 T5) vont être implantés rue Félix-Eboué, face à la Loire. L'opération est menée par la Nantaise d'habitations sur un terrain qui avait été acheté par Nantes Métropole dans le cadre de la mise en œuvre du Programme local de l'habitat pour répondre aux besoins de logements. Le bâtiment, doté de trois étages, aura son rez-de-chaussée entièrement dévolu aux garages à

voitures et à vélo du fait des risques d'inondation sur les berges de Loire (comme c'est le cas pour Norkiouse).

Le cabinet d'architectes Sixième rue a intégré l'ensemble au tissu bâti existant : tuile en terre cuite pour la toiture, habillages et brise-soleil en métal galvanisé sur la façade sud en clin d'œil à la présence des pêcheurs et charpentiers navals.

La livraison de ces logements est prévue pour le second semestre de 2010.

PAROLE D'HABITANT



Bernard Gouraud, habitant de la Classerie, rencontré un samedi devant une grande surface.

"J'approuve la décision de Nantes Métropole de ne pas autoriser les grandes surfaces à ouvrir le dimanche avant les fêtes. Il existe plein d'autres manières de se débrouiller. Les centres commerciaux sont déjà ouverts tard le soir, le samedi, le midi souvent. Le dimanche, il vaut mieux faire travailler les petits commerçants, les grandes surfaces sont bien assez grosses comme ça. Et puis, on a tous un réfrigérateur ou un congélateur pour conserver les aliments achetés le samedi. Qui subit les conséquences de l'ouverture du dimanche ? Ceux qui travaillent, uniquement pour le profit de groupes qui pourraient mieux les payer la semaine. Pour moi, c'est une régression sociale et on a déjà beaucoup perdu. Pour les salariés et les consommateurs, c'est bien mieux de consacrer son dimanche à la famille ou au sport."

AGENDA

La Barakason :
devenir bénévoles
Vous êtes intéressés pour participer aux soirées concerts de la Barakason et donner des coups de main au bar, à la billetterie, à l'accueil des artistes, à la communication, au son, à la lumière. RV jeudi 15 janvier à 19h à la Barakason pour vous inscrire. Rens. 02 51 70 75 70.

CSC Loire-et-Seil
Spectacle pour enfants de 6 mois à 2 ans par la compagnie "Conte-Goûte" le 10 janvier à 10h. Réservation au 02 40 84 45 50 (matin). "Scène Nomade" le 17 janvier avec l'école de musique, en fin de journée et début de soirée. Petit-déjeuner "science humaines" le 24 janvier de 9h30 à 11h30 autour du thème "Mieux connaître l'Islam" (venir avec petit-déjeuner à partager). Ateliers des Isles le 28 janvier de 15h à 17h autour du thème "L'Asie à travers la Chine". Rens. 02 51 11 12 32 ou 02 40 48 01 39.

CSC Jaunais-Blordière
Spectacle pour enfants à partir de 5 ans par la compagnie "Marie et Tonio" le 14 janvier à 15h (théâtre visuel et sans paroles). Tarif : 1,50 €/personne. Inscription : 02 28 44 40 00.

CGT Sud-Loire
Concours de belote vendredi 9 janvier à 14h, salle de la Carterie. Tarif : 7€.

Secours populaire
Ouverture du vestiaire, 66-68 rue Émile-Zola, le jeudi 8, les mercredis 14 et 21 et le samedi 31 janvier de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Ouvert à tous. Renseignements les jours d'ouverture : 02 51 70 03 81.

CEPAL Rezé-centre
Concours de belote vendredi 23 janvier à 14h. Tarif : 7€. Salle Marchais, 8 rue des Roquios. Rens. 02 40 05 45 27.

PONT-ROUSSEAU

Les collégiens et Socrate

Aux planches citoyens ! "Socrate, le retour", une pièce de Zarina Khan qui libère la parole des collégiens de Pont-Rousseau.



Zarina Khan invite les collégiens à libérer leur pensée, à l'instar de Socrate...

Et si Socrate, philosophe grec condamné à mort il y a 2 500 ans, avait encore beaucoup de choses à nous dire ? C'est la conviction de Zarina Khan. Ecrivain et metteur en scène, elle arpente depuis des années le monde pour le rendre meilleur à ceux qui l'habitent. Aujourd'hui, c'est à Rezé que Socrate fait son retour. Au collège Pont-Rousseau. Depuis novembre, Zarina Khan travaille

avec des collégiens en ateliers d'écriture et de jeu théâtral. L'artiste les amène à libérer leur parole, leurs émotions, pour prendre conscience de leur rôle de citoyen. "Chacun construit le monde où il vit, chaque être peut apporter sa parole et sa pensée. Socrate a donné sa vie pour transmettre ça. Les jeunes doivent prendre le relais", affirme avec force la metteur en scène. En janvier, ils seront sur les

planches du théâtre municipal aux côtés d'enseignants, de CM1-CM2 de Ragon, de jeunes de l'Arpej, de parents et d'amis pour interpréter le chœur de la Cité dans l'acte 4 de la pièce de théâtre présentée par la compagnie Zarina Khan.

"Socrate, le retour". Théâtre municipal, samedi 10 janvier à 20h 30 et dimanche 11 à 15h. Prix : de 7 à 14 €. Réservations au 06 59 22 23 56.

PONT-ROUSSEAU

L'amicale de Saint-Paul a 80 ans

En novembre, les anciens élèves de l'école Saint-Paul de Rezé ont fêté les 80 ans de leur association. L'occasion d'effeuiller souvenirs et cahiers jaunis.

Une fois par mois, Maryvonne, Paulette, Gilles, Robert, Paul et les autres membres de l'amicale des anciens élèves

de Saint-Paul et de Notre-Dame évoquent leurs souvenirs d'antan. Créée le 5 février 1928, l'amicale poursuivait plusieurs buts : resserrer les

liens entre anciens élèves, encourager les nouveaux avec des récompenses et exercer un patronage après leur sortie de l'établissement. "Quand venait la fin de nos études, à 14 ans, la plupart d'entre-nous partait directement travailler", ajoute Gilles Buet. L'amicale se chargeait alors de trouver des lieux d'apprentissage et des patrons pour ceux qui n'avaient pas de relations. Des objectifs de solidarité importants au lendemain de la Première Guerre mondiale. L'école y perdra 52 anciens élèves. Les anciens n'ont pas oublié les frères qu'ils sur-

nommaient "les frères à quatre bras", en raison de leur soutane à grandes manches. Ils se souviennent aussi des prix de l'amicale et la fameuse médaille d'honneur, décernée le samedi soir au meilleur élève de la semaine. En 1958, Saint-Paul ouvre un collège. En 1986, année des 120 ans de l'école, ils sont plus de 1 000 à partager le dîner. 1999, autre date phare de l'amicale : l'association intègre les anciennes élèves de Notre-Dame. En novembre, les 82 adhérents se sont retrouvés pour fêter les 80 ans et la sortie du 21^e numéro de leur journal.

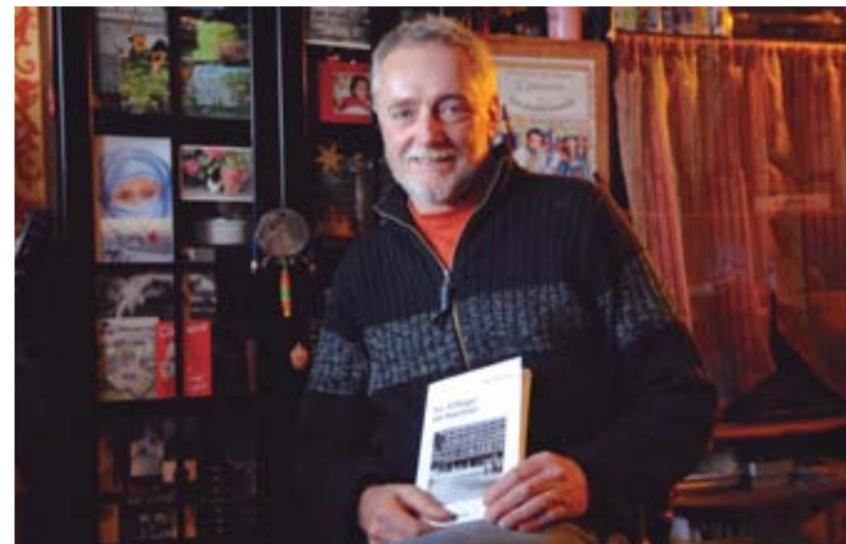


Maryvonne Carudel-Raingard, Paulette Biraud-Le Bodic, Robert Cloatre, Gilles Buet et Paul Raguideau.

REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE

"Mon village en hauteur"

La Maison radieuse. A 60 ans, Marcel Janvier lui consacre son premier roman. Un roman quasi d'amour pour ce qu'il appelle "la plus belle HLM de la région".



En 104 pages, Marcel Janvier raconte l'esprit Corbu.

"Mon village en hauteur ne laisse personne indifférent." Marcel Janvier appartient à la communauté des Corbuséens depuis 1955. Quand la Maison radieuse ouvrait ses appartements. Le petit Janvier, âgé de 7 ans, quittait alors l'humidité de sa maison des bords de Loire de Haute-Ille pour le confort moderne (chauffage central, wc privatifs, douche) de cette "habitation révolutionnaire". Tant d'années passées dans cet immeuble, où "les habitants ont pris l'habitude de se saluer dans les rues, le parc et les ascenseurs", ont fini par s'insinuer dans l'esprit de Marcel Janvier. "L'important est de vivre ici." Il le dit avec ses mots, sans forfanterie de langage, en 104 pages dans son premier livre publié "Le village en hauteur" paru à l'automne.

Une habitation atypique

Sitôt en retraite, cet ancien ouvrier se met à effeuiller ses souvenirs. Il tape sur son

clavier près de la fenêtre. Avec une vue imprenable sur Rezé, Nantes, la Loire. Il écrit 50 ans de vie "radieuse". On y lit "une vie collective naturellement et traditionnellement nourrie par une mixité sociale exemplaire". "Le toubib était ami avec le soudeur de chez Dubigeon, le liffier des magasins de Decré avec le prof de maths."

C'est aussi l'époque de Salut les copains et de l'idole des jeunes. L'auteur se souvient du mur aux flirts, du local télé-club, de la Poste au rez-de-chaussée, des parties de pétanque qui se finissaient à la lumière des phares des voitures mais aussi de la guerre d'Algérie, de mai 68, et de l'occupation de l'usine Sud-Aviation... La population a changé - "les T4 deviennent des lofts, les habitants sont un peu plus argentés que nous ne l'étions" - mais l'esprit Corbu demeure. Et l'auteur, barde officiel de la Maison radieuse, n'a pas fini de le chanter.

Site Internet : www.myspace.com/levillageenhauteur

PERMANENCES DES ÉLUS

Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47.

REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE

(Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.

■ Mireille Richeux-Donot

Sur rendez-vous.

■ CHÂTEAU (Landreau/Trocardière)

Centre socioculturel, allée de Touraine.

■ Ina Sy

Samedi 9 janvier de 9h à 10h.

■ Christian Brochard

Samedi 24 janvier de 11h à 12h.

■ BLORDIÈRE (Ouche-Dinier)

Centre socioculturel, 31 Chemin-Bleu.

■ Sylvie Le Blan

Sur rendez-vous.

■ Alain Coutant-Nevoux

Sur rendez-vous.

■ PONT-ROUSSEAU (Saint-Paul)

Salle Jean-Jaurès, avenue Jean-Jaurès.

■ Catherine Gosselin

Samedi 31 janvier de 11h à 12h.

■ Colette Reclus

Sur rendez-vous.

HOUSSAIS

(Chêne-Creux/Trois Moulins)

Maison de quartier, avenue de la Houssais.

■ Philippe Puiroux

Samedi 10 janvier de 11h à 12h.

■ Véronique Charbonnier

Samedi 31 janvier de 11h à 12h.

RAGON

Centre socioculturel, 9 rue du Vivier.

■ Anaïs Gallais

Samedi 10 janvier de 11h à 12h.

■ Julien Chaillou

Sur rendez-vous.

TRENTEMOULT-LES-ÎLES

(Haute-île et Basse-île)

Maison de quartier.

■ Dominique Poirout

Samedi 17 janvier de 11h à 12h.

Élus de l'opposition

■ MoDem : sur rendez-vous,

contact par courriel :

stephane.louedin@mairie-reze.fr

■ REZÉ À GAUCHE TOUTE :

lundi et mercredi de 14h à 17h

en mairie ou sur rendez-vous

au 06 65 17 06 09.

■ UMP, NOUVEAU CENTRE, DIVERS

■ DROITE : lundi de 9h à 10h30

et vendredi de 14h à 16h en mairie ou

sur rendez-vous au 06 62 14 63 48.

Conseillers généraux

■ Canton de Bouaye/Rezé

Gérard Allard reçoit sur rendez-vous

le jeudi de 15h30 à 17h et le samedi de

10h à 12h au 02 40 99 10 81.

■ Canton de Rezé-Bouguenais

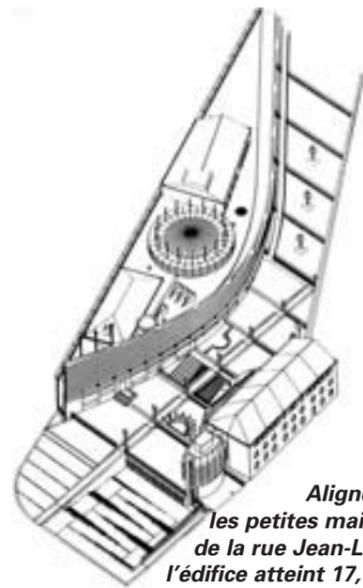
Françoise Verchère reçoit

sur rendez-vous au 02 40 99 78 58.



L'hôtel de ville a 20 ans

Le 17 janvier 2009, il aura 20 ans. Vu depuis le toit de sa voisine, la Maison radieuse, il évoque la forme d'un bateau ou d'un œil. L'hôtel de ville réconcilie passé et moderne.



Aligné sur les petites maisons de la rue Jean-Louis, l'édifice atteint 17,70 m au niveau du beffroi. Histoire de rappeler la hauteur de l'ancienne mairie et de faire bonne prestance aux côtés de l'église Saint-Pierre.



De la voie rapide qui s'en va vers Pornic, on en distingue à peine la coiffe. Un dôme en cuivre serti de porte-drapeaux et un beffroi ajouré derrière lequel se cache Le Corbusier. De la butte Sainte-Anne, de l'autre côté de la Loire, il ressemblerait plutôt au remorqueur de la Maison radieuse. Vu du ciel, ses lignes courbes et gracieuses évoquent la silhouette d'un monocoque amarré à deux pas de la Loire ou les contours d'un œil, dont l'iris ne serait rien d'autre que la fameuse coupole destinée à recevoir le conseil municipal. De toute évidence, le bâtiment de l'hôtel de ville ne laisse pas indifférent et se

laisse voir dans tous les sens. Son auteur, l'architecte italien Alessandro Anselmi, en convient : *"Les symboles sont nombreux, mais à chacun de faire travailler son imagination."*

Retrouver une unité de lieu

Quand en 1985, l'équipe de Jacques Floch décide de construire le nouvel hôtel de ville, près de 30 ans se sont déjà écoulés depuis le premier projet envisagé dans le quartier Château par le

maire de l'époque, Georges Bénézet. Vingt ans plus tard, en 1977, c'est le site des Mahaudières qui requiert la faveur des élus. Mais l'ouvrage attendra : la priorité est donnée alors à la création d'écoles et de gymnases.

Les équipements achevés, le dossier hôtel de ville refait surface en 1983. Deux ans d'études pour déterminer le lieu le plus approprié et un cahier des charges précis. L'enjeu est de taille. L'hôtel Grignon-Dumoulin date de 1894 et ne satisfait plus aux exigences d'une administration moderne. Les services sont dispersés dans cinq mairies annexes, ne permettant ni un service de qualité, ni la cohésion municipale entre les différents acteurs du territoire.

Réveiller le quartier historique sans le dénaturer

L'étude menée par l'Auran (Agence d'urbanisme de la région nantaise) montre que les Rezéens sont attachés à l'idée de maintenir la mairie dans le bourg. Une fidélité historique : le centre administratif y loge depuis plus... de 2000 ans. Mais aussi, une proximité de l'église, de l'école, des vestiges archéologiques. Et pour ledit bourg, l'occasion de retrouver un second souffle.

Un concours international est lancé : 64 propositions sont proposées. Le projet de l'architecte transalpin l'emporte à la quasi-unanimité du jury. Commencé en septembre 1987, le chantier va durer 16 mois, marqué notamment par la décou-

verte sur le site de cabanes augustéennes. À la mairie, les travaux sont suivis par le premier adjoint, Daniel Prin.

Synthèse entre passé et moderne

En janvier 1989, le nouvel hôtel de ville est enfin terminé. Le pari architectural semble réussi. *"L'édifice ne devait pas exister seulement par lui-même, mais créer un lien avec tout ce qu'il y avait aux alentours. J'avais besoin de la force du béton pour faire exister le bâtiment entre les deux volumes énormes que sont l'église Saint-Pierre et la Maison radieuse"*, raconte Anselmi. *"Outre le béton, j'ai choisi l'ardoise, le cuivre, le granit et le marbre. Ce sont des matériaux dignes, solides. Ils symbolisent la force et la permanence de la communauté."*

Clé du projet, le jardin-promenade est organisé sous forme de terrasses. Il met en scène au nord la Maison radieuse et rappelle ce que fut l'ancien tracé de la voie romaine menant à Ratiatum.

"Beau et fonctionnel sans être un objet de prestige", ainsi que le souhaitait Jacques Floch, le bâtiment suscite depuis son inauguration l'intérêt de nombreux visiteurs. Près de 20 000 en 20 ans.

Tous les employés qui ont travaillé dans ce vaisseau, tous les élus qui y ont vécu leurs débats depuis 20 ans, mais aussi les habitants, sont invités à se retrouver le samedi 17 janvier à 10h.

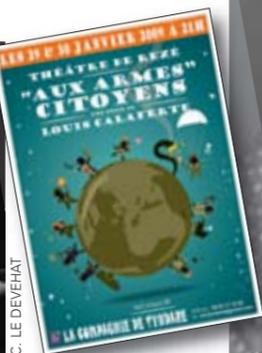
Sources : archives municipales



Gérard Morel



Traduire Rill



Aux armes citoyens !



Souad Massi



Solidarités internationales



Mister Jack and the dirty swingers



Altai



L'œil du sourd



Blacksad

ELODIE GUIGNARD

PREMIÈRES SCÈNES À LA BARAKASON

Le vendredi 23 janvier, ce sera avec les *Nanas invisibles* (pop), *Mister Jack and the dirty swingers* (rock swing), *Blacksad* (hip hop). 20h30. Tarif : 5 €. Et le samedi, vous le passerez en compagnie de *Slade* (hip hop trip hop), *Altai* (électronique) et *L'œil du sourd* (rock jazz déjanté). 20h30. Tarif : 5 €. Renseignements : 02 51 70 75 70 ou www.barakason.com

REZÉ

THÉÂTRE

■ **Traduire Rill** (Arc). Des extraits de la pièce "Richard III" de Shakespeare sur fond de rap et de guitare brute. Par la compagnie L'Unijambiste. Mardi 20 janvier, 20h30. Théâtre municipal. Tarifs : de 8 à 15 €. Rens. 02 51 70 78 00.

■ **Aux armes citoyens !** De Louis Calaferte par la compagnie de Tyndare. Une comédie délurée, en musique, où se côtoient huit personnages hauts en couleurs. Jeudi 29 et vendredi 30 janvier à 21h. Théâtre municipal. Tarif : 5 €. Rens. 06 83 17 12 95.

MUSIQUE

■ **Retour du jeudi** Concerts "soul funk" Jeudi 15 janvier, 20h. Barakason. Gratuit. Rens. 02 51 70 75 70.

■ **Souad Massi** (Arc) Chants et musique d'Algérie. Vendredi 16 janvier, 20h30. Théâtre municipal.

Tarifs : de 10 à 24 €. Rens. 02 51 70 78 00.

■ **Gérard Morel** (Arc) Chanson française et fanfare. En invité, le Grandmachinchose. Mardi 27 janvier, 20h30. Théâtre municipal. Tarifs : de 8 à 15 €. Rens. 02 51 70 78 00.

LECTURE

■ **L'étincelle** Deux textes de Jean-François Chabas lus par Valérie Lecat. A partir de 9 ans. Samedi 17 janvier, 16h. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.

■ **Bouts de ficelle** Des histoires où se croisent un radis géant, un loup... et des chants. Par l'association Croq'notes. A partir de 3 ans. Mercredi 21 janvier, 16h. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37. Sur inscription.

EXPOSITIONS

■ **Solidarités internationales** L'action de la Ville et des associations

à travers le monde. Jusqu'au 17 janvier. Maison des projets. Gratuit. Rens. 02 40 13 44 10.

■ **Liberté, j'écris ton nom** La liberté de la Révolution française à aujourd'hui. Par le Conseil général. Du mercredi 21 janvier au samedi 21 février. Maison des projets. Gratuit. Rens. 02 40 13 44 10.

■ **Ersatz** Sculpture par Briac Leprêtre. Une proposition de Tripode. Vernissage le 24 janvier à 18h30 en présence de l'artiste. Les mercredis 28 janvier et 4, 11, 18 et 25 février. Les samedis 24 et 31 janvier et 7, 14, 21 et 28 février. Galerie Espace Diderot. De 14h à 18h. Gratuit. Rens. 02 51 70 78 00.

PATRIMOINE

■ **Maison radieuse** Visite des rues, d'un appartement et de la terrasse. Mardis, jeudis et le samedi matin sur réservation. Tarifs : de 1,65 € à 3,40 €. Rens. 02 40 84 43 84.

■ **Site archéologique** Visite du site de la chapelle Saint-Lupien avec l'archéologue de la Ville. Rendez-vous sur le site. Mercredis 14 et 28 janvier, 15h et samedi 10 janvier à 10h. Tarif : 3 € par personne ou 6 € par famille. Gratuité sous conditions. Réserv. 02 40 84 43 96.

SPORT

■ **Foot en salle** Le FC Rezé organise son 5^e tournoi de foot en salle catégorie benjamins (10-11ans) avec des équipes de la région des Pays de la Loire. Animations son et lumière entre les rencontres. Samedi 3 janvier, 9h. Gymnases Evelyne-Créteuil et Cités-Unies. Rens. 02 40 32 83 97.

■ **Volley-ball** Championnat de France, nationale 3 féminine. L'ASBR reçoit Joué-lès-Tours. Dimanche 11 janvier, 15h. Gymnase du CE Airbus, rue de la Galarnière. Gratuit. Rens : 06 62 52 64 15.

MULTIMÉDIA

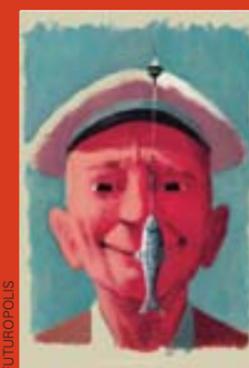
■ **Moteurs de recherche** Les secrets d'une recherche efficace sur le net. Samedi 10 janvier, 15h. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.

DIVERS

■ **Loto** Par l'association des Donneurs de sang. Ouverture des portes 2h avant le début du loto. Samedi 10 janvier, 20h et dimanche 11 janvier, 14h. Halle de la Trocardière. Rens. 02 40 75 86 97.

■ **Loto** Par le Football Club de Rezé. Samedi 24 janvier. Halle de la Trocardière. Rens. 02 51 70 30 40.

■ **Nouvel an vietnamien** Soirée musicale pour la fête du Têt (nouvel an vietnamien). Samedi 31 janvier. Halle de la Trocardière. Rens. 02 51 70 30 40.



FUTUROPOUS

RENCONTRE AVEC L'ILLUSTRATEUR, PASCAL RABATÉ

Une figure incontournable de la bande dessinée. C'est la série "Ibicus", adaptation onirique et fantasmagorique du roman de Tolstoï qui consacre son talent aux yeux des critiques et du public. Mardi 20 janvier, 19h. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.



PHILIPPE ESTOURNET

DU CIRQUE DE HAUTE VOLÉE AVEC "LE FIL SOUS LA NEIGE"

Un ballet aérien interprété par les Colporteurs. En se déplaçant sur leurs filins d'acier, sept fildéféristes témoignent tout à la fois de la douleur et de la douceur de vivre. Un spectacle proposé par le trio Arc/Grand T/Onyx. Vendredi 30, samedi 31 janvier et du 2 au 12 février, 20h. Sous chapiteau, le Grand T, 84 rue du Général Buat à Nantes. Tarifs : de 10 à 24 €. Rens. 02 51 70 78 00 ou www.larcareze.fr



Groupes de la majorité Rezé à gauche avec Gilles Retière

Les élus socialistes

La crise : toujours pour les mêmes

■ Le chômage remonte, le pouvoir d'achat s'écroule. Une action claire de la puissance publique sur le pouvoir d'achat s'impose. Le gouvernement sous-estime les enjeux même en réinventant les emplois aidés, dénigrés par sa majorité ! Les effets des crises financière et bancaire que nous subissons aggravent la situation et présagent une année 2009 sombre. Les excès du libéralisme, qui dérèglent les relations économiques à tout crin, conduisent les citoyens dans un abîme social.

Le Parti Socialiste préconise l'abrogation de la défiscalisation des 5,5 milliards d'euros annuel d'heures supplémentaires qui fabriquent l'augmentation du chômage en rendant l'heure supplémentaire moins chère à l'entreprise que l'embauche ! Les exonérations de cotisations sociales doivent être subordonnées à la conclusion d'accords salariaux dans les branches ou les entreprises.

La suppression de tous les minima de branche inférieurs au SMIC doit devenir une réalité.

La revalorisation du SMIC, des allocations familiales et la généralisation du chèque transport est nécessaire afin que la galette ne soit pas réservée toujours aux mêmes...

Les élus socialistes

Les élus communistes

Utiles pour résister et construire

■ Ces derniers mois, les déclarations ont été aussi fracassantes que mensongères : "refonder le capitalisme !". Ainsi, il faudrait se contenter d'une adaptation; c'est pourtant la logique même du système qui conduit à ces faillites... Nous prônons au contraire de profondes réformes, au service de l'activité utile et de l'humain.

A Rezé, comme partout où ils existent, les élus communistes résistent déjà au système. Nous réorientons l'argent pour plus d'équité, de services publics, d'accès au logement décent et à un cadre de vie agréable...

Nous appelons à la construction d'un front commun des élus locaux, de la population, pour que l'Etat cesse de supprimer les financements et les services publics utiles à la population. Ses récents reculs sur la dotation de solidarité urbaine et sur la privatisation de la Poste montrent que rien n'est inéluctable.

Il nous faut repartir à la conquête du droit démocratique au Citoyen. Le droit de décider si la priorité doit être dans l'offre de milliards aux banquiers pour effacer leurs propres forfaits, ou par exemple, dans l'Education nationale, la culture ou le logement social...

groupecommuniste@mairie-reze.fr

Les élus Verts

Logement : l'envers d'une nation civilisée

■ Encore un hiver pendant lequel la France compte des morts. Depuis l'interpellation historique de l'abbé Pierre en 1954, nous connaissons ce drame. Pourtant, les cadeaux fiscaux aux nantis qui investissent, les augmentations de loyers des propriétaires qui amenuisent les aides accordées aux locataires, ont accéléré le dérèglement éhonté du marché immobilier.

Les réponses du gouvernement sont encore et toujours des "rustines" : le Droit au logement opposable (Dalo) n'est pas utilisable pour les milliers de personnes démunies. Après avoir créé les conditions de la précarité, l'Etat avance des semblants de solutions qui évitent de se poser les bonnes questions. Le constat est pourtant cruel : la France, dite civilisée, est incapable de répondre à un droit élémentaire : celui d'être logé décentement. Pire, le nombre de SDF ou de mal-logés est en augmentation.

Les Verts, comme dans d'autres domaines, préconisent au contraire une politique d'investissement responsable et courageuse. Cela nécessite l'intervention vigoureuse de l'Etat conjointement dans le marché immobilier et le marché bancaire.

Contact : 02 40 84 43 76.

elusverts@mairie-reze.fr

Groupe de la minorité
Rezé à gauche toute

2009 : reconstruisons l'espoir !

■ Les élu-e-s du groupe "Rezé à gauche toute !" vous souhaitent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2009 malgré un lourd contexte économique et social.

La crise du capitalisme, la plus grave depuis 1929, va s'installer durablement dans l'économie réelle, c'est-à-dire dans le quotidien de tout un chacun.

Ses conséquences désastreuses ne se sont pas fait attendre : licenciements massifs, augmentation du chômage, appauvrissement général de la majorité de la population etc. Les inégalités progressent mais le gouvernement persiste dans sa politique antisociale en faveur des plus riches qui eux ne connaissent pas la crise... Pendant ce temps, l'opposition parlementaire dirigée par le parti socialiste est inaudible voire inexistante.

L'exaspération de la population appelle une réponse politique et une opposition de gauche sans concession vis-à-vis du capitalisme et de ses représentants. Nous devons nous organiser pour mener la résistance nécessaire dans les quartiers, dans les entreprises, dans la société tout entière.

Il faut croire en notre capacité à changer le monde. Le moment est venu où il nous faut inventer un autre avenir avec une autre gauche. Il y a urgence !

Les élu-e-s "Rezé à gauche toute !"

Groupe d'opposition UMP, NC, DD
Tous ensemble pour Rezé

Rezé : devoir de solidarité

■ L'année 2008 restera celle de l'entrée de l'économie mondiale dans une des crises les plus graves jamais connues.

Nous mesurons déjà les arbitrages budgétaires à opérer et les projets qu'il va falloir revoir à la baisse ou reporter.

La véritable question est : "Quelles vont être les prochaines augmentations d'impôts pour nos concitoyens et de quel pourcentage la majorité va-t-elle diminuer encore leur pouvoir d'achat ?".

Les élus de l'opposition refusent d'ores et déjà ce scénario. Nous pensons que c'est dans les économies à réaliser que doivent porter les efforts.

En cette période difficile, la vraie solidarité ne se mesurera pas dans l'alourdissement de l'impôt pour les classes moyennes, mais dans l'allègement des charges de fonctionnement à la CU et à Rezé.

Elle passe aussi par la recherche de ressources nouvelles et la mise œuvre d'une politique affirmée de développement économique sur notre commune.

Nous devons encore maîtriser nos dépenses en repensant leurs affectations et en ayant toujours 3 priorités pour nos concitoyens : l'emploi, le logement et les déplacements.

Les élus de la liste "Tous ensemble pour Rezé" adressent leurs meilleurs vœux pour 2009 à tous les Rezéens.

Groupe MODEM
Cap démocrate Rezé

Bilan 2008

■ Je tiens à vous présenter une petite synthèse sur l'année municipale qui s'achève, exercice que je renouvellerai chaque année.

Tous ceux qui exercent leur premier mandat d'élu consacrent un temps important à la découverte et à l'apprentissage. Je ne déroge pas à cette règle. Il faut d'ailleurs saluer la majorité en place qui ne pratique pas trop la rétention d'informations comme cela peut se faire dans d'autres communes.

Sur la gestion municipale de 2008, il m'est difficile d'être très critique car beaucoup de décisions ont été prises avant l'élection de mars. Presque tout ce qui a été voté au conseil municipal depuis m'a semblé juste et pertinent.

Cela ne veut pas dire que tout est rose. Je pense par exemple aux personnes en extrême difficulté qui ne trouvent pas toutes de solutions avec les services de la mairie ou au manque d'actions pour attirer et maintenir les petites entreprises et les commerces sur notre commune. D'autres projets, comme l'aménagement des alentours de la mairie, ne prennent pas une bonne direction. La municipalité peut donc faire mieux en 2009.

Le Mouvement Démocrate et tous mes colistiers vous souhaitent une bonne et très heureuse nouvelle année.

Stéphane Louédin

URGENCES

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES MÉDICALES : 15

AMBULANCES : 15

(ambulancier de garde)

Nouvelles Cliniques Nantaises

Service des urgences:

02 28 25 50 15.

Allo Enfance maltraitée : 119

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

08 VICTIMES : 08 842 846 37

7j/7 de 9h à 21h, prix d'un appel local.

ACCUEIL PSYCHOLOGIQUE

Accueil infirmier avec/sans rendez-vous :

17 rue du Bas-Landreau à Rezé.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Tél. 02 40 08 98 80.

CHIRURGIENS-DENTISTES

Jeudi 1^{er} janvier : SALOUM-ROUXEL

Samer, 110 avenue Robert-Schuman, Nantes (02 40 76 94 90)

Dimanche 4 : COUFFIN Rozenn,

21 avenue de la Vendée, Rezé (02 40 75 41 68)

Dimanche 11 : MARTY J.-François,

11 place Canclaux, Nantes (02 40 73 94 94)

Dimanche 18 : LABOUR J.-Vincent,

1 boulevard Paul-Langevin, Nantes (02 40 73 61 30)

Dimanche 25 : JOLY Dominique,

2 avenue de la Jonquière, Saint-Herblain (02 40 46 02 21)

PHARMACIENS DE GARDE

S'adresser au commissariat de police :

02 51 11 23 00.

PRATIQUE

www.reze.fr

Collège Saint-Paul

■ Portes ouvertes samedi

24 janvier de 9h à 13h.

66-68 rue Jean-Jaurès

à Rezé. Stationnement

possible dans la cour

du collège.

Rens. 02 51 11 01 01.

Sécurité sociale

■ La maison de

la Sécurité sociale de Rezé

sera fermée

le vendredi 2 janvier.

Rens. 0 820 904 187.

Site Europe pour les 15-25 ans

■ www.leseuronautes.eu

est un site qui permet aux

15-25 ans d'obtenir des

infos pratiques pour vivre

leur citoyenneté

européenne, en particulier

sur la mobilité interne.

Echange de bons plans

entre les jeunes,

témoignages d'expériences

européennes, conseils en

ligne, possibilité de poster
des annonces...

Recensement militaire

■ Les jeunes né(e)s en

décembre 1992 doivent se

présenter avant le 31 mars

2009 au service des

formalités administratives

de la mairie, avec carte

d'identité et livret de

famille.

Aide aux devoirs

■ L'équipe de bénévoles

du CSC Château propose

d'accompagner les enfants

en difficulté ou désireux

d'en faire plus.

Les séances se déroulent à

l'espace Diderot,

maison des projets, tous

les mardis de 17h à 18h30

pour les collégiens 6^e et 5^e

et les mercredis de 10h à

12h pour les primaires du

CP au CM2. Chaque mois,

sont également proposées

"l'heure du livre" pour

les primaires et chaque

trimestre une sortie

culturelle (cinéma,

spectacle, parc...).

Rens. CSC Château,

02 51 70 75 70.

Collecte des objets encombrants

■ La collecte aura lieu

mardi 6 janvier.

Déposez les déchets

le lundi soir sur le trottoir

en les disposant de

manière à ne pas gêner

la circulation des piétons.

Attention à la dimension et

le poids (pas plus de 50

kg). Ils doivent pouvoir être

soulevés par deux

personnes. Ne sont pas

concernés par ce

ramassage : pneus

(ramener au fournisseur),

pots de peinture non vides,

batteries, déblais, gravats,

déchets végétaux, etc.

Rens. Veolia,

02 28 03 78 39.

Aide aux devoirs au CSC Château.



Cartes d'identité et passeports

■ Les demandes de cartes

nationales d'identité et

passeports sont à déposer

en mairie, au service des

formalités administratives

du lundi au vendredi de

8h30 à 17h30 et le samedi

de 9h à 12h. Réservé aux

personnes habitant Rezé.

Les mineurs doivent être

accompagnés des parents.

Rens. 02 40 84 42 02.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Du 9 septembre au 13 novembre Delle Case-Yahiaoui Andy, 16 boulevard Le Corbusier / Colombi-Cossic Mattis, 6 rue François-Bonamy / Hardy Lucie, 7 rue François-Desmichel / Barnier Zoé, 81 E rue Jean-Baptiste-Vigier / Boucham-Couroussé Selma, 238 Maison-Radieuse / Julien Ruben, 15 rue de la Gabardière / Riviere Gina, 20 rue des Bouleaux / Rousseau Kahina, 12 avenue du Maréchal-Joffre / Plessis Louis, 13 rue Augustin-Mouillé / Rouleau Edgar, 3 chemin du Petit-Bois / Hervé Lilou, 39 rue Joseph-et-Lucien-Leclerc / Beaurpere Louna, 24 rue de la Vallée / Pennacchio Sören, 3 rue des Sept-Maries / Mellerin Perrine, 119 rue Jean-Fraix / Desdevises Robin, 7 quai Surcouf / Magnen Suzon, 4 rue Cassard / Petit Noélla, 20 rue Pauline-Kergomard / Nauleau Adrien, 7 impasse Pierre-Giraud / Raison Enzo, 7

avenue de Bretagne / Helfritt Késil, 22 rue de l'Oberlin / Pédrion Emma et Lucas, 3 rue du Jaunais / Mottin Jade, 13 avenue Jean-Mermoz / Marchand Ryan, 2 impasse du Pélican / Oulkhir Zoé, 13 rue Paul-Gauguin / Baril Lina, 58 rue Joseph-et-Lucien-Leclerc / Guendouz Mehdi, 2 allée de la Vendée / Perrin Elsa, 64 rue de la Commune / Montin Robin, 5 rue Moreau / Crossouard Noah, 22 avenue Vaillant-Couturier / Hamelin Erwan, 6 rue Etienne-Monnot / Kneveler Hugo, 17 bis rue de la Blordière / Raingard Flore, 3 rue de l'Espoir.

MARIAGES

Hors de la commune. Theulier David et Radé Lucie, 3 allée Jean-Perrin / Geoffrit Mickaël et Martin Cynthia, 135 rue des Carterons. **Du 13 décembre** Chevalier Jean-François et Houis Jacqueline, 10 impasse Pierre-Giraud.

DÉCÈS

Du 16 octobre au 22 novembre : Lainé Dany, 44 ans / Laeux Anne veuve Redor, 85 ans / Juge Pascal, 49 ans / Le Roux Paul, 87 ans / Brunellière André, 82 ans / Auvinet Eugène, 95 ans / Momus Simonne veuve Melot, 88 ans / Lanoé Louis, 85 ans / Marquez Nieto Enrique, 79 ans / Ferlin Paule épouse Boucard, 81 ans / Nuvoli Marc, 58 ans / Néhou Roger, 77 ans / Raballand Yvonne, 94 ans / Guibert Jean-Claude, 57 ans / Clouet André, 81 ans / Grandet Michel, 84 ans / Yodo Odette épouse Bernard, 78 ans / Bléno Jean, 84 ans / Feraut Claude, 65 ans / Tromeur Henri, 88 ans / Barreau Régine veuve Cesbron, 95 ans / Raveleau Marie-Josèphe épouse Bonnet, 78 ans / Le Calvé Françoise épouse Pubill, 68 ans / Poret Louis, 80 ans / Dejoie Michel, 80 ans / Dano Jeannine veuve Roussel, 84 ans.